

Renaissance Numérique salue l'impulsion donnée par la Commission européenne au développement du haut et très haut débit ⁽¹⁾

Paris, le 29 septembre 2009

Le think-tank Renaissance Numérique se réjouit des principes adoptés par la Commission Européenne, le 17 septembre dernier, pour encadrer le développement du très haut débit dans les Etats membres.

« Les lignes directrices sont bâties sur trois piliers essentiels au développement économique et citoyen du haut et très haut débit en Europe : la neutralité, l'ouverture des réseaux et leur diffusion rapide. La grande nouveauté réside dans le rôle accordé aux collectivités locales aux côtés des opérateurs privés » analyse Stéphane Lelux, président de la commission très haut débit de l'association.

Renaissance Numérique, qui avait plusieurs fois interpellé les pouvoirs publics sur cette question, estime qu'en adoptant cette orientation vers les réseaux neutres et ouverts, **la Commission Européenne envoie un signe fort aux Etats et aux opérateurs.** « Il s'agit là d'une décision capitale, décrypte Christine Balagué, co-présidente du think-tank, « car **la neutralité des réseaux NGA** ⁽¹⁾ garantit l'accès de tous à tous les contenus, c'est une question de liberté et de démocratie. Quant à l'ouverture des réseaux, elle permet de mettre en concurrence les opérateurs et leurs tarifs, et participe au développement des services, des contenus, et à terme, de la croissance et de l'emploi», poursuit-elle.

D'après Guillaume Buffet, co-président de Renaissance Numérique, « les mesures prises par la Commission Européenne témoignent d'une **réelle prise de conscience du potentiel dont recèlent les réseaux à très haut débit** », qui souhaite que « la desserte en fibre optique prenne enfin son envol en France, afin de rattraper le retard pris sur des pays comme le Japon, qui compte plus de 14 millions d'abonnés en accès FTTH², contre 25 000 dans l'hexagone».

En dépit de ces signes très encourageants, Renaissance Numérique rappelle qu'en septembre 2009, 39% des foyers français³ n'ont toujours pas accès à l'internet et que les projets long terme de très haut débit doivent être menés d'urgence sans toutefois occulter les impératifs court terme d'accès au plus grand nombre.

A propos de Renaissance Numérique

Renaissance Numérique est le *think-tank* de l'internet citoyen en France. Créé en 2005, il est composé des principaux dirigeants des entreprises de l'internet en France ainsi que de chercheurs et universitaires réputés. Ses membres se concentrent sur un objectif clair : contribuer à la réduction des fractures numériques pour atteindre 80% des Français équipés et formés à l'usage d'internet à l'horizon 2010.

⁽¹⁾ Très Haut débit pour la CE : réseaux de nouvelle génération (NGA : *New Generation Access*)

⁽²⁾ *Fiber to the Home* : la fibre optique à domicile

⁽³⁾ Source : GfK / Médiamétrie - La Référence des Equipements Multimédias - 2ème Trimestre 2009